

DEPARTEMENT DE LA MARNE

MAIRIE

DE

MOUSSY

51530

Tél. 03.26.54.04.43

Fax 03.26.55.47.57

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2021

Monsieur le Maire, François Lejeune, ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames Sadier Martine, Renaudin Brigitte et Messieurs Lepoutre Dominique, Michel Olivier, Grasset Jean Louis, Hermant Ludovic, Girardin Didier, Fraget Philippe, Krein Bruno, Michel Clément et de Madame Bouché Pascale, secrétaire de mairie.

Sont excusés : Madame Virginie Ruelle et Messieurs Coulmier Vincent, Crété Mathieu.

Après lecture des délibérations adoptées lors du conseil du 09/03/2021, l'ordre du jour est abordé.

1°) Budget 2021 :

Dominique Lepoutre présente le budget 2021 proposé au Conseil Municipal.

- **Les recettes de fonctionnement attendues** s'élèvent à 582 812 € dont 515 712 € de recettes fiscales, 32 400 € de revenus d'immeubles et 34 700 € de recettes diverses.

- **Les dépenses de fonctionnement envisagées** seront plafonnées à 542 700 € contre 553 009 € de dépenses réelles en 2019 et 460 991 € en 2020. Cette hausse par rapport à 2020 s'explique essentiellement par des dépenses prévisibles d'entretien de voiries, de chemins et bassins de vignes et de bâtiments puis 20 000 € provisionnés pour des dépenses imprévues.

- **L'excédent de fonctionnement** attendu devrait être de 40 000€ et servira à financer une partie des investissements présentés ci-dessous.

- **Le montant des investissements** prévus sur 2021 se décomposent de la façon suivante :

- 91 000€ de reste à réaliser sur l'avenue du Mont Félix,
- 100 000€ programmés pour le réaménagement de la rue des Prieurés,
- 50 000€ pour les toitures et fenêtres de l'école,
- 41 000€ pour la réfection de la toiture du clocher de l'église,
- 30 000€ pour des réaménagements de trottoirs,
- 20 000€ pour le changement de 30 lanternes en éclairage LED,
- 12 000€ pour le cimetière
- 35 000 € de divers petits investissements

Ce budget investissement sera financé principalement par :

- 180 600€ de subventions (dont 120 000€ octroyées en 2020 pour l'avenue du Mont Félix et 60 000€ espérées en 2021),
- 60 000€ de TVA restant à recevoir
- 160 000€ d'autofinancement.

L'endettement de la Commune sera de 290 951 € à la fin de l'année 2021, soit environ 380€/habitant

A noter que ce budget 2021 est marqué par une **modification de la fiscalité des Communes**. La taxe d'habitation des contribuables qui la paient encore jusqu'en 2022, sera affectée à l'Etat, la taxe foncière des propriétés bâties départementales collectée jusqu'en 2020 sera désormais affectée aux Communes.

Les Communes lésées par cette réforme recevront une compensation de l'Etat. A l'inverse, les Communes favorisées devront reverser leur surplus. Moussy fait partie des communes lésées.

A noter enfin que le Conseil Municipal a décidé (7 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre) de compenser une diminution des dotations de l'Etat par une **augmentation du taux** des deux taxes foncières de 2% (et non de 2 points), soit 7 000€ de recettes fiscales supplémentaires (incluses dans le budget).

Le Budget 2021 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2°) Agglo : Convention de mise à disposition du bureau étude voirie.

Ce service de l'agglo d'Epernay vient apporter son expertise dans les domaines comme les appels d'offres, les réunions,...

- A la question : Autorisez-vous Monsieur le Maire à faire appel à ces personnes :
la réponse est Oui à l'unanimité des présents.

3°) Questions diverses

- **Liste de pièces comptables en non-valeur pour un montant de 885.29 €**
Compte tenu de l'antériorité ou des faibles montants, le Conseil Municipal choisit à l'unanimité de déclarer ces montants en pertes et profits.
- **Dématérialisation des actes administratifs.** Tous les documents administratifs seront numérisés et signés électroniquement à l'aide du logiciel xChange. Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette convention avec la Sous-Préfecture d'Epernay.
- **Avenue du Mont Félix et fleurissement du village.** Les achats de fleurs ou de rosiers sont en cours.
- **Repeindre les ponts.** Leur état demande un entretien. Plusieurs demandes de devis seront faites pour évaluer le montant de cette charge qui sera intégrée dans le budget 2022.
- **Quelques vigneron demandent des travaux de réfection et de création de chemins dans les vignes :** Cette demande sera mise à l'étude.
- **Quelle solution adopter pour l'entretien du village (désherbage).** Pour cette année nous utiliserons du désherbant Biocontrôle. Pour le futur, d'autres solutions sont à envisager.
- **Fuite toiture du vestiaire du Foot.** Deux demandes de devis sont en cours.
- **Pas de Fibre Optique au bas de la rue Prélôt.** La mairie doit prendre contact avec le gestionnaire du réseau.
- **Prochaine réunion du Syndicat des transports scolaires.** Monsieur le Maire rappelle la résiliation de l'adhésion à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021.
- **Commission stationnement :** Constatations : Stationnement anarchique, vitesse de circulation excessive, points de circulation accidentogènes. Des propositions d'aménagement sont présentées au Conseil.
- **Commission informatique.** Projet de déplacement de l'Atelier informatique. Des études sont en cours pour un nouvel emplacement afin de disposer d'un local plus grand, plus sécurisé, adapté aux évolutions futures et permettre l'accès aux personnes handicapées. Un projet viable doit être impérativement formulé avant la fin 2021.
- **La commission transport** a rencontré Mr Denis Chillou de Chiret, vice-président de l'agglo et Président de la commission des transports et mobilité. La ligne Mouvéo Epernay-Moussy représente 10,35 % de l'utilisation globale du réseau. Elle est la plus rentable. Une étude de suppression de « l'arrêt à la demande » rue des prieurés en direction d'Epernay est à l'étude. Un arrêt bus serait créé, rue des prieurés, en dessous de l'ancienne coopérative. Ces différents points seront étudiés directement sur le terrain. Les conclusions seront présentées au Conseil Municipal pour suite à donner.

La séance est levée à 22h15 après avoir fixé **la date du prochain Conseil Municipal au 25 Mai prochain.**